

## RAPPORT DU MAIRE

### RÉALISATIONS 2024 ET ORIENTATIONS 2025

Val-Racine est une petite municipalité, mais elle n'en a pas moins les mêmes obligations que les autres plus grandes. Les lois sont les mêmes pour toutes et la volonté des élus de servir au mieux leurs commettants se retrouve partout. L'une des priorités les plus évidentes est celle de maintenir le meilleur niveau possible des services au moindre coût. Ce moindre coût est celui des taxes. Heureusement, les taxes des citoyens ne sont pas les seuls revenus de la Municipalité qui compte également sur les transferts gouvernementaux, les en-lieux de taxes, les services rendus et autres.

Le défi est constant de maintenir l'équilibre à travers un budget municipal qui ne peut être déficitaire. À Val-Racine, comme dans toutes les municipalités du Québec, l'évaluation des propriétés a connu des hausses remarquables au cours des dernières années. Pour les années 2025, 2026 et 2027, c'est l'évaluation triennale effectuée en 2024 qui s'appliquera. Cette hausse a été considérable, si bien qu'il a fallu réduire le millin (taux en fonction de chaque 100 \$ d'évaluation) à 0,60 \$ du 100 \$ pour éviter un compte de taxes exorbitant. Le millin était auparavant de 0,90 \$. À titre de comparaison, dans d'autres municipalités de la MRC du Granit le millin est de plus de 1,30 \$.

#### Réalisations en 2024

- Routes : réalisation de travaux pour le chemin St-Léon (réfection de la partie asphaltée et drainage), programme PAVL du MTQ- volet Redressement à 80 %;
- Demande au PAVL-Volet Soutien pour des travaux de réfection de l'asphalte du chemin de la Forêt-Enchantée pour une subvention à 70 % et volet Redressement à 80 % pour le chemin de Franceville pour la réalisation des travaux en 2025
- Réfection complète, sans subvention gouvernementale, de la cour du centre communautaire (drainage, asphaltage)
- Rang de la Colonie (creusage de fossé et rechargement sur 1 km) avec la subvention de la TECQ 2019-2024
- Remplacement de l'escalier et des garde-corps de l'escalier du centre communautaire du côté du gazebo
- Travaux d'été, budget du député de 30 000 \$ au chemin de la Montagne
- Chemin Turcotte : suivi sur l'aménagement de l'entrée sur le chemin Piopolis selon normes du MTQ
- Ajout d'un conteneur pour de l'entreposage au garage municipal
- Installation de plaques d'adresse civique sur tout le territoire de la municipalité
- Plan d'urgence : Ajout d'une option pour faire des avis par voix automatisés et changement d'application de Bciti à Citam; mise à jour de la formation des élus municipaux en mesures d'urgences
- Conformité aux nouvelles exigences de l'assureur au centre communautaire et au garage municipal
- Obtention d'une subvention de la MRC du Granit pour l'aménagement du boisé derrière le centre communautaire par un projet Signature "Bain nature"
- Conclusion de la négociation pour le centre sportif avec la Ville de Lac-Mégantic
- Réunions de citoyens avec le responsable de la MRC en vue de la Certification MADA (Municipalité Amie des Aînés)
- Parc pour les enfants : Remplacement de la matière amortissable et l'ajout d'un module "Xylophone"
- Ouverture de la Galerie d'art du couvent, toiles et photos anciennes (dans le corridor du centre communautaire)
- Distribution des bacs et mise en place de la cueillette du compost
- Installation d'une borne de recharge électrique avec la possibilité de double prise
- FRR-volet 4 -Vitalisation : planification de l'utilisation de l'enveloppe d'aide financière de 176 000 \$
- Communication cellulaire : entente avec Sogetel pour l'étude de l'emplacement et l'installation de la tour
- Caméras de surveillance : Ajout au centre communautaire et au garage municipal

#### Orientations 2025

- Communication cellulaire : entente avec Sogetel pour l'emplacement et l'installation de la tour
- Travaux de voirie d'été : Subvention du député provincial de 30 000 \$
- Rang des Haricots : amélioration sur 700 m après le chemin de la Détente (débroussaillage, ponceaux, fossés)
- Chemin de la Forêt-Enchantée : Demande au programme TECQ 2024-2028 pour la finalisation et mise à jour des plans concepts et évaluation finale par EXP pour la réfection complète du chemin de la Forêt-Enchantée; réalisation des travaux été 2025
- Voirie : embauche d'un 2e employé à plein temps
- FRR Volet 4 Vitalisation : réalisation du projet bâtiment municipal près du centre communautaire (entreposage équipements municipaux et de la garderie, toilettes publiques avec accès pour personnes à mobilité réduite) et agrandissement de l'emplacement des modules de jeux pour enfants de 1497 pi<sup>2</sup>, phase 1: un bloc psychomoteur
- Embellissement : dans le village, installation pour une cinquième année des jardinières sur les poteaux d'Hydro-Québec
- Plan d'intervention pour les employés selon les exigences de la CNESST
- Réalisation du projet Signature : abri-3 faces, arche, bibliothèque des 5-éléments dans le boisé derrière le centre communautaire
- Poursuite des ententes avec la Médiathèque Nelly-Arcand et le Centre sportif de Lac-Mégantic, de même qu'avec le Parc national du Mont-Mégantic
- Le programme ÉcoÉnergie 360 étude qui vise à soutenir les municipalités dans la transition énergétique de leurs bâtiments, en facilitant la rénovation écoénergétique sans frais de leur part. Ce programme, qui est une solution clé en main, permet aux municipalités de rembourser les coûts des travaux à même les économies d'énergie
- Remplacement de deux postes informatiques pour répondre au changement de Microsoft

La situation financière de la Municipalité est excellente, selon l'avis professionnel de la firme comptable responsable de la présentation de ses états financiers. Ses excédents de fonctionnement lui permettent de réaliser des projets stimulants et d'envisager l'avenir de façon positive et avec confiance.

# MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE

## RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LE RAPPORT FINANCIER 2024

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais ce soir rapport sur les états financiers 2024 de la Municipalité de Val-Racine.

Le rapport financier 2024, daté du 1er avril 2025 par les vérificateurs externes de la Municipalité, indique que les états financiers sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

|                                                                                  |                     |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| La rémunération des élus était répartie de la façon suivante pour l'année 2024 : | <b>Rémunération</b> | <b>Allocation</b> |
|                                                                                  | 22 134 \$           | 10 900 \$         |

Le total des quotes-parts versées à la MRC du Granit en 2024 est 96 678 \$.

Activités d'investissement qui ont été réalisées en 2024:  
Réfection de la partie en pavage du chemin St-Léon 495 839 \$; Stationnement du centre communautaire 232 601 \$;  
Rechargement du rang de la Colonie 47 930 \$; Réfection du chemin de la Montagne 26 483 \$; Borne de recharge électrique 12 323 \$; Escalier et garde-corps du centre communautaire 11 500 \$; Ajout d'un module de jeux et de paillis 19 190 \$; Plaques d'adresse civique 7 951 \$

La dette à long terme de la Municipalité s'élève à **533 700 \$** pour les contribuables en 2024.

|                                                           |                     |
|-----------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>REVENUS</b>                                            | <b>Réalisation</b>  |
| Taxes                                                     | 503 864 \$          |
| Compensation                                              | 44 848 \$           |
| Transferts                                                | 639 958 \$          |
| Services rendus                                           | 131 068 \$          |
| Imposition de droits (mutation, permis, intérêts, autres) | 106 274 \$          |
| <b>Total des revenus</b>                                  | <b>1 426 012 \$</b> |
| <b>CHARGES</b>                                            |                     |
| Administration générale                                   | 306 322 \$          |
| Sécurité publique                                         | 73 854 \$           |
| Transport                                                 | 581 726 \$          |
| Hygiène du milieu                                         | 69 706 \$           |
| Aménagement, urbanisme et développement                   | 33 451 \$           |
| Loisirs et culture                                        | 73 953 \$           |
| Frais de financement                                      | 13 434 \$           |
| <b>Total des charges</b>                                  | <b>1 152 446 \$</b> |
| <b>Excédent de l'exercice</b>                             | <b>273 566 \$</b>   |
| Revenus d'investissement                                  | (487 445) \$        |
| Activité d'investissement                                 | (34 898) \$         |
| Affectations                                              | 36 067 \$           |
| Amortissement                                             | 225 211 \$          |
| Remboursement de la dette à long terme                    | (12 500) \$         |
| Dépenses constatées à taxer ou à pouvoir                  | - \$                |
| <b>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</b>     | <b>1 \$</b>         |

Pierre Brosseau, maire  
Le 3 juin 2025